

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 15 OCTOBRE 2019

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : BONFAIT Olivier, BOQUET Yves, BROCHARD Renaud, ESPOSITO Arianna, GAIMARD Maryse, JEGOU Anne, LAURENT Alexandra, STEIN Christian, THIBAUT Jean-Pierre, VIGREUX Jean, ZARA Vasco.

Usagers : Mmes et MM. : ABOUSSOUFIAN Alexandre, ANEST Déborah, LE MOELLE Nathan, LIGER Valentin, NOISILLAT Juliette, PRIVE Clara, PRUGNOT Victoria, ROBERT Marie, SENET Cécile, VANNIER Mathieu.

Personnalités extérieures : Mmes : LOCHOT Éliane, THIERRY Anne.

Personnel BIATSS : Mmes et M. : FINOT Sébastien, ROY Dominique, VANESSE-URBAIN Claire.

Absents excusés : Mmes et MM. : BUGAISKA Aurélia, DEJOUX Virginie, HALGAND Katell, KOSSMANN Perrine, LEFEBVRE Sabine, LELEU Arnaud, MAGNIEZ Sophie, RAIMBAULT Armand, VIVANT Cloé.

Invités : Mme et MM. : Philippe SALVADORI (Président du conseil), Youssef EL HANBALI, Edwige PRAT-BÉLIARD.

Le Doyen ouvre la séance à 17 h 35 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et notamment aux nouveaux entrants du collège « Usagers » :

- Déborah ANEST (remplacement de Bastien ENTEMEYER) ;
- Marie ROBERT (remplacement de Dorian FRIAT).

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil de l’UFR Sciences Humaines du 26 juin 2019

Le procès-verbal du Conseil de l’UFR Sciences Humaines du 26 juin 2019 est **adopté à l’unanimité**.

2 – Mouvement des personnels

• **PERSONNEL ENSEIGNANT :**

Après le départ de Monsieur Philippe LALITTE, Maître de conférences en Musicologie, le Doyen confirme l’ouverture au concours interne du poste vacant et il fait part de l’arrivée de Monsieur Laurent AUZOULT, Professeur de Psychologie Sociale.

• **DOCTORANTS CONTRACTUELS :**

Seulement huit doctorants contractuels ont été accordés à l’UFR Sciences Humaines, le Doyen ne comprend pas ce quota excessivement bas.

• **BIATSS :**

Concernant les personnels BIATSS, Monsieur EL-HANBALI rappelle que deux personnels contractuels ont réussi aux concours et que deux personnes ont été recrutées :

- Manon LERAT au poste de secrétaire des affaires générales remplace Lydie LACHAUX affectée au Rectorat à Dijon ;
- Lucie JAVAUX au service des enseignants et des heures complémentaires remplace Max BERGEZ, ayant pris ses fonctions à la DIRECCTE à Belfort.

Monsieur EL-HANBALI explique également que Sophie LESCALIER, contractuelle est maintenant en poste à mi-temps à Chabot Charny, au secrétariat pédagogique des licences du Département de Musicologie.

Le secrétariat et la scolarité des licences du Département d’Histoire de l’Art et Archéologie ont été confiés à Caroline GÉRIN (titulaire) qui a rejoint l’UFR au 1er septembre 2019.

Auréli DE VOS (titulaire) est désormais en charge du secrétariat et de la scolarité des licences du Département de Sociologie.

Le Doyen ajoute que l’UFR aurait maintenant réellement besoin de recruter des titulaires.

3 – Bilan de la rentrée

Cette année, on constate une hausse des effectifs, surtout au sein du Département de Psychologie pour lequel cette hausse est plus marquée avec six cents inscrits en L1. Ce plafond n’avait jamais été atteint et les capacités d’accueil fixées à cinq cent soixante étudiants sont donc largement dépassées, du fait d’un grand nombre de redoublants.

Une lecture des différents marqueurs par Département est présentée par le Doyen, comme suit :

- **Département de Psychologie :**

L1	600 inscrits (pour une capacité d’accueil prévue à 560)
L2	343 inscrits
L3	227 inscrits

Le Doyen alerte sur le dépassement significatif des capacités d'accueil de notre UFR qui n'a plus de ressources humaines suffisantes pour encadrer le flux d'étudiants. Il précise que le budget accordé est adapté aux capacités prévues, mais au-delà de ce plafond le personnel enseignant, vacataires compris, n'est plus assez nombreux pour encadrer les groupes de travaux dirigés.

Le financement prévu permettrait la création de quinze groupes, mais par manque de personnels enseignants, seulement quatorze groupes de plus de quarante d'étudiants ont pu être créés.

Mais, un autre problème risque d'affecter prochainement ce Département ; en effet, la réforme des études de santé à venir risque de gonfler encore les effectifs des inscrits en L1 de Psychologie.

- Département d'Histoire : (Les effectifs d'inscrits pour ce Département sont dans l'ensemble conformes aux prévisions d'accueil)	L1	233 inscrits
- Département de Géographie :	L1	80 inscrits
- Département d'Histoire de l'Art et Archéologie : (À noter une légère hausse des inscriptions.)	L1	144 inscrits
- Département de Musicologie :	L1	69 inscrits
- Département de Sociologie :	L1	184 inscrits

Le Doyen explique que pour l'ensemble des Départements aucun groupe n'a été créé ou supprimé. En collaboration avec Monsieur EL-HANBALI, le Doyen veille à maintenir les plafonds actuels des capacités d'accueil. Concernant les effectifs de Master, pour le Département de Géographie : le nombre d'inscrits en M1 (14) est un peu bas mais compensé par celui des M2 (17).

Pour rappel, le Ministère ne crée pas de postes de titulaires, il est donc impossible d'envisager l'augmentation des capacités d'accueil en allant au-delà de cinq cent soixante inscrits, d'autant plus que les redoublants risquent de s'accumuler.

Renaud BROCHARD s'interroge sur la façon de procéder et sur les moyens à mettre en œuvre pour trouver une solution à ce problème. Le Doyen répond que c'est un débat interne à mener au sein du Département de Psychologie. La solution serait d'intégrer les redoublants et de diminuer le plafond de primo-entrants. Un signal de fermeté doit être adressé au Rectorat.

Depuis cinq ans, aucun gain de ressources humaines n'a été enregistré par l'UFR et il faudra à l'avenir s'engager dans une autre démarche pour demander la création de postes de titulaires ou d'ATER auprès du Ministère. Ceci, en signifiant que les enseignements seront impossibles à poursuivre dans de telles conditions.

4 – Problème des UE d'ouverture

Des transferts importants d'étudiants ont pu être enregistrés du Département de Psychologie vers d'autres Départements du fait de la fermeture aux psychologues des UE d'ouverture de Psychologie.

Cette augmentation engendre une désorganisation et les collègues ont dû alléger à la hâte leurs exigences en terme d'examens, en proposant par exemple des « mini-mémoires » en groupe.

Le résultat est peu pertinent, cela reste un problème très lourd qui génère une surcharge de travail.

Pour l'année prochaine, la création de deux UE d'ouverture semestrielles supplémentaires permettrait d'étoffer le choix des étudiants et d'améliorer les conditions de travail des enseignants.

Alexandra LAURENT intervient pour demander un réexamen des UE d'ouverture en Psychologie, car il n'existe plus aucune pertinence dans les répartitions d'effectifs. Le Doyen convient que certaines inscriptions ne sont pas cohérentes et qu'il est par conséquent impossible d'ouvrir une UE pour quatre personnes seulement.

Sébastien FINOT alerte sur les difficultés d'organisation entre les composantes, les étudiants et leur programme.

Arianna ESPOSITO et Jean VIGREUX confirment l'existence de ces dysfonctionnements dans l'organisation, Olivier BONFAIT ajoute qu'il faudrait informer les étudiants en amont pour éviter qu'ils ne formulent des choix « à l'aveugle ».

5 – Point financier, subventions

• **CONVENTION DE PARTENARIAT - UB /LP GEVU et Commune de Longvic :**

Anne JEGOU, pour le Département de Géographie, présente aux membres du Conseil une convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne et la Mairie de la ville de Longvic, dans le cadre du projet annuel tutoré de la Licence Professionnelle Gestion des Espaces Végétaux Urbains (GEVU).

La convention de partenariat entre l'Université (LP GEVU) et la commune de Longvic est adoptée à l'unanimité.

• **Convention d'accueil IRD/UB (Mme Stéphanie SANTOS) – Avenant n°1 :**

Maryse GAIMARD, pour le Département de Sociologie, soumet au vote du Conseil l'avenant n°1 à la convention d'accueil conclue entre l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université de Bourgogne et concernant Madame Stéphanie DE SANTOS. Cet avenant met un terme à l'accueil de madame DE SANTOS.

L'avenant n°1 de la convention d'accueil entre l'IRD et l'Université est adopté à l'unanimité.

• **Subvention Société Française d'Histoire Politique (SFHPo) :**

Jean VIGREUX, pour le Département d'Histoire, soumet au vote du Conseil une demande de subvention d'un montant de cinq cents euros, pour l'organisation de l'assemblée générale annuelle de la Société Française d'Histoire Politique (SFHPo) qui se tiendra à Dijon le 18 octobre 2019.

Cette subvention est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'UFR.

• **Subvention congrès international « Menaces identitaires et résilience dans le monde d'aujourd'hui » :**

Le Département de Psychologie (Monsieur Daniel DERIVOIS) sollicite le Conseil pour obtenir une contribution d'un montant de mille cinq cents euros. Cette somme permettra de financer les inscriptions des étudiants de Master au congrès international « Menaces identitaires et résilience dans le monde d'aujourd'hui », organisé les 21 et 22 novembre 2019.

Cette subvention est accordée à l'unanimité.

6 - Équipements pédagogiques :

Monsieur EL-HANBALI a reçu en réponse à un sondage les demandes des Départements. Celles-ci ont été étudiées en réunion de bureau.

Suite au prélèvement sur le fonds de roulement (reliquats de formation continue des années antérieures) et au financement par l'uB d'une partie des équipements pédagogiques qui n'ont pu aboutir dans le cadre des appels à projets région, l'UFR disposait d'une enveloppe conséquente pour répondre aux besoins des différents départements. Le doyen ayant sollicité chaque département pour connaître leur besoin. Le bureau de l'UFR s'est réuni et a procédé à l'examen des différents projets.

Toutes les demandes ont pu être satisfaites et l'enveloppe a été intégralement consommée. Parmi les différents projets, on notera l'acquisition d'un piano, de logiciels et tests de psychologie, de matériel informatique et audiovisuel, le renouvellement de salle, mobilier, des fournitures diverses.

Olivier BONFAIT ne comprend pas qu'un colloque organisé par le Département de Psychologie puisse être subventionné par le budget réservé aux équipements et s'interroge également sur l'aménagement d'une salle sur le site de Chabot Charny pour le Département de Musicologie. Il insiste sur le fait qu'aucun espace n'a pu être aménagé spécialement pour le Département d'Histoire de l'Art et Archéologie.

- Sur le premier point : Monsieur EL-HANBALI répond qu'il s'agit d'une attribution exceptionnelle et le Doyen ajoute que le Département de Psychologie a grandement contribué à remplir l'enveloppe budgétaire disponible ;
- En réponse à la seconde interrogation : le Doyen explique que cet aménagement spécifique est un cas particulier car l'UFR des Sciences Humaines est un des seuls occupants du site Chabot Charny. La salle en question ayant été aménagée en totalité, il s'agit d'une création. Concernant les autres espaces, la mise en œuvre de travaux d'aménagement serait plus compliquée parce qu'il s'agit souvent d'espaces partagés.

Anne JEGOU fait part de sa surprise concernant la prise en charge par l'UFR de la réfection des murs de la Cartothèque. Le Doyen assure qu'il s'agissait d'une nécessité et que sans intervention de l'UFR les travaux n'auraient probablement jamais été effectués et il précise que chaque cas est traité selon les opportunités, en fonction du budget disponible qui se doit d'être utilisé.

Le projet présenté par Monsieur EL-HANBALI concernant la répartition du budget de l'UFR pour financer les équipements pédagogiques est adopté à l'unanimité.

7 - Question des Directeurs d'étude

Le Doyen expose la question des Directeurs d'étude.

Le calendrier à respecter est immédiat mais aucun n'a encore été désigné officiellement. Un contrat pédagogique avec les étudiants de première année sera signé, mais électroniquement. Pour le moment, des tests sont en cours et la rémunération des Directeurs d'étude n'est toujours pas définie.

Les Départements, s'ils ne l'ont pas encore fait, doivent d'abord désigner un Directeur d'étude et si possible choisir le responsable de la première année de licence.

Le Doyen interroge Clara PRIVE pour savoir si une rencontre physique est prévue entre le Directeur d'étude et les étudiants.

Elle répond qu'il existe une grande opacité entre les groupes de travail et qu'elle n'a reçu aucun retour.

Jean-Pierre THIBAUT signale qu'il faudra également nommer des référents.

Sébastien FINOT intervient pour présenter l'application « CONPERE » (Contrat Pédagogique pour la Réussite Étudiante), la procédure est la suivante : les référents conseillent et orientent les étudiants et le Directeur d'étude signe le contrat. C'est un processus dématérialisé qui ne prévoit normalement aucune rencontre physique.

Le Doyen conclut que sur le fond ce projet est intéressant, mais qu'actuellement, il n'est pas budgété et il est donc compliqué pour les collègues de s'y investir en plus des enseignements.

8 - Projet de communication de l'UFR

Monsieur EL-HANBALI invite les directeurs de Départements, qui ont été informés de son arrivée, à rencontrer Anne WILHELM, infographiste en charge de la communication de l'UFR (Bureau : 1^{er} étage du bâtiment Droit-Lettre/poste 5726), pour organiser la communication de leur Département et prévoir la prochaine Journée Portes Ouvertes du 22 janvier 2020.

La création d'un logo pour l'UFR pourrait être étudiée, ainsi que l'éventuelle conception d'objets publicitaires estampillés « UFR SH ».

9 - Élection d'un assesseur usager (étudiant)

Deux candidatures ont été reçues, le Doyen demande aux étudiantes candidates de se présenter.

Juliette NOISILLAT représente Katell HALGAND, absente excusée pour des raisons professionnelles, et lit aux membres du Conseil sa profession de foi.

Clara PRIVE se présente également et explique qu'elle souhaite représenter activement les étudiants et qu'elle est très investie et active au sein du CA de l'Université.

Olivier BONFAIT souhaite connaître les appartenances politiques des candidates :

- Juliette NOISILLAT, qui représente Katell HALGAN, répond qu'elle n'est affiliée à aucune liste ;
- Clara PRIVE déclare qu'elle fait partie de la liste UNEF.

Les membres du Conseil votent, puis Monsieur EL-HANBALI procède au dépouillement.

Résultat des votes :

- | | |
|----------------------|---------|
| - Katell HALGAND : | 9 voix |
| - Clara PRIVE : | 17 voix |
| - Bulletins blancs : | 6 |
| - Abstentions : | 2 |

Clara PRIVE est élue assesseure des étudiants à la majorité des voix.

10 - Questions diverses

Concernant le référentiel des études et le contrôle continu, Claire VANESSE-URBAIN demande s'il serait possible d'opérer une diffusion au niveau des scolarités. Le Doyen répond par l'affirmative.

Christian STEIN, concernant les demandes d'équipements, signale qu'il serait utile d'équiper davantage de salles en micro. En effet, seulement une dizaine de salles sur soixante-dix le sont. Il rapporte également le problème des salles équipées de vidéoprojecteurs et qui n'ont pas de rideaux ; s'ils existent, ils ne sont pas occultants.

Le Doyen propose de saisir l'occasion des travaux d'huissierie pour demander des rideaux adaptés à ce genre d'équipements.

Olivier BONFAIT souhaite faire part du problème des horaires du planning qui sont inadaptés au temps de l'utilisation des salles et demande une fermeture à 17 heures 15 au lieu de 17 heures. Il signale également le manque d'informations utiles (n° à contacter, ...) affichées dans les salles informatiques, ainsi que l'absence de rideaux comme évoqué ci-dessus.

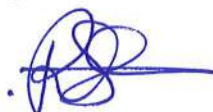
Arianna ESPOSITO souhaiterait la création de badges pour l'accès aux salles. Monsieur EL-HANBALI répond que c'est un projet très coûteux.

Jean-Pierre THIBAUT évoque le problème de la connectique insuffisante ou inadaptée dans les salles (câbles HDMI, etc).

Le Doyen remercie les membres du Conseil.

La séance est levée à 19 h 35. La séance du conseil restreint ouvre à 19 h 40.

La Secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



Le Président du Conseil d'UFR
Philippe SALVADORI

